

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2007**

**Délibération
n° 2007.11.413**

**Ecole d'arts
plastiques Les
Acacias : tarifs pour
les inscriptions aux
stages, ateliers,
conférences, cours
de culture générale,
déplacements**

LE VINGT TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 novembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Guy DUPUIS, François ELIE, Annie FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Bernard CONTAMINE à Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT à Jean MARDIKIAN, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE à Denis DOLIMONT, Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Jean-Jacques SYOEN à François ELIE

Excusé(s) :

Michel BRONCY, Philippe BERTHET, Patrick RIFFAUD, Gilles VIGIER

Excusé(s) représenté(s) :

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

ECOLE D'ARTS PLASTIQUES LES ACACIAS : TARIFS POUR LES INSCRIPTIONS AUX STAGES, ATELIERS, CONFERENCES, COURS DE CULTURE GENERALE, DEPLACEMENTS

Par délibérations n°322 du 25 septembre 2003 et n°246 du 24 septembre 2004, vous avez approuvé la mise en place de stages, conférences, ateliers, cours de culture générale et déplacements culturels à l'école d'arts plastiques Les Acacias.

Il convient donc d'établir le tarif applicable à ces prestations pour la saison 2007/2008.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 16 octobre 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances – programmation du 5 novembre 2007,

Je vous propose :

D'APPLIQUER les tarifs pour les stages, ateliers ouverts, conférences et cours de culture générale et déplacements culturels de l'année scolaire 2007/2008 selon le barème suivant :

1) Tarifs stages, ateliers ouverts : à partir de 3 séances (moyenne de 3 heures).

La session est payable et non remboursable dans sa totalité.

Forfait de la session : 25 €.

Pour les élèves et étudiants, le coût du stage ou de l'atelier est réduit de 50 %.

2) Les cours de culture générale se dérouleront par session minimum de 3 à maximum 10 séances.

La session est payable et non remboursable dans sa totalité.

Forfait de la session : 20 €.

Pour les élèves et étudiants, le coût de la session est fixé à 10 €.

3) Conférence et Workshop : le coût de la séance est fixé à 5 €.

Pour les élèves et étudiants, le coût de la séance est fixé à 2,50 €.

4) Déplacement culturel (visite de musée – visite d'exposition, hors frais de déplacement) :

Inscription à régler : 5 €

Pour les élèves et étudiants, le coût de la séance est fixé à 2,50 €.

DE PRECISER que :

- pour les élèves non inscrits à l'école, le droit d'inscription annuel d'un montant de 18,90 € s'ajoutera au tarif applicable à partir de 3 jours de stage, atelier et cours de culture générale.

- les conférences, stages, ateliers ouverts et déplacements culturels seront toutefois gratuits pour les élèves du cours de préparation aux grandes écoles d'enseignement artistique, ceux-ci entrant dans le cadre de leur formation.
- ces droits d'inscription seront encaissés grâce à la régie de recettes instituée à l'école d'arts plastiques des Acacias.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 novembre 2007	<u>Affiché le :</u> 27 novembre 2007